

Alliance de Membres de l'Église Bonne Nouvelle :

§1. Ayant été, comme nous le croyons, amenés par Grâce Divine à nous repentir, à croire au Seigneur Jésus-Christ et à nous abandonner à Lui, et ayant été baptisés selon notre profession de foi au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, nous renouvelons solennellement et joyeusement notre alliance l'un à l'autre en comptant sur sa gracieuse assistance.

§2. Nous travaillerons et prierons pour l'unité de l'Esprit dans un lien de paix.

§3. Nous marcherons ensemble portés dans l'amour fraternel, comme le font les membres d'une Église chrétienne, exerçant un soin affectueux et veillant les uns sur les autres en nous reprenant et en nous encourageant les uns les autres lorsque la situation l'exige.

§4. Nous ne délaisserons pas l'assemblée, et nous ne négligerons pas de prier pour ceux qui la composent et pour les autres. Nous nous efforcerons à promouvoir la maturité de ceux qui pourront être à n'importe quel moment sous nos soins, dans l'instruction et dans la correction du Seigneur, et nous veillerons à être un fidèle exemple d'amour et de pureté afin de chercher le salut de nos familles et de notre entourage.

§5. Nous nous réjouissons du bonheur des uns et nous nous efforcerons à porter les peines et les fardeaux des autres avec tendresse et compassion.

§6. Nous chercherons, par l'aide divine, à vivre prudemment dans le monde, rejetant l'impureté et les désirs charnels en nous souvenant, qu'alors que nous fûmes volontairement ensevelis dans la mort au travers du baptême et que nous y fûmes également ramenés à la vie, nous avons dorénavant un mandat de mener une vie nouvelle et sainte.

§7. Nous travaillerons ensemble au maintien d'un ministère évangélique fidèle aux Écritures dans cette Église alors que nous persévérerons dans ses rassemblements, ses ordonnances, sa discipline et dans l'enseignement de ses doctrines. Nous contribuerons joyeusement et régulièrement au soutien du ministère, aux dépenses de l'Église, au soulagement des plus démunis et à la diffusion de l'Évangile au travers des nations.

§8. Lorsque nous serons amenés à quitter cette église, nous chercherons aussi rapidement que possible à nous unir à une autre église où nous pourrions communiquer l'esprit de cette alliance et les principes de la Parole de Dieu.

§9. Que la Grâce du Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du Saint Esprit demeurent avec nous. Amen.